

AXIS vu par le Président Sidi Ould Tah (3)

Quand la doctrine devient une démonstration



Post de blog

Que nous apprend AXIS sur la NAFA ?

Pendant plusieurs mois, la réflexion autour de la Banque africaine de développement a principalement porté sur une question : comment l'Afrique peut-elle mieux mobiliser ses propres richesses pour financer son développement ?

Le premier article de cette série était consacré à la vision portée par le président Sidi Ould Tah. Le second montrait comment cette vision semblait trouver un premier terrain d'application en République démocratique du Congo à travers le programme PRECAPE et l'intégration d'AXIS.

Une nouvelle question apparaît désormais. Et si la véritable importance d'AXIS ne résidait pas seulement dans le projet lui-même, mais dans ce qu'il permet de comprendre de la Nouvelle Architecture Financière Africaine qui se dessine progressivement au sein de la BAD ?

La doctrine doit rencontrer le terrain

Toute doctrine finit par être confrontée à une réalité simple : fonctionne-t-elle lorsqu'elle quitte les documents stratégiques pour entrer dans les territoires ? La question est particulièrement importante pour la NAFA.

L'idée est connue. L'Afrique ne manque pas de richesses. Elle manque souvent des mécanismes capables de transformer ces richesses en capacités de financement. Ressources naturelles, actifs environnementaux, épargne locale, activités économiques communautaires : une partie importante du potentiel africain demeure encore insuffisamment mobilisée.

Mais une idée ne devient transformatrice qu'à partir du moment où elle peut être testée. Toute nouvelle architecture a besoin de ses premiers démonstrateurs.

Pourquoi la RDC attire l'attention

Sous cet angle, la République démocratique du Congo occupe aujourd'hui une place particulière. Peu de pays réunissent simultanément une telle concentration de ressources naturelles, un capital environnemental de portée mondiale, des besoins considérables en développement territorial et des institutions capables de conduire des programmes communautaires à grande échelle.

La présence du FSRDC constitue à cet égard un élément important. Son expérience du développement local offre un cadre opérationnel susceptible d'accueillir de nouvelles approches. C'est dans ce contexte qu'intervient la réunion du 19 décembre 2025 entre les équipes de la BAD, du FSRDC et les promoteurs du programme AXIS. Avec le recul, cette rencontre apparaît comme un moment charnière.

Le signal du PRECAPE

Quelques mois plus tard, le 29 avril 2026, la Banque africaine de développement approuve un financement de 48,83 millions de dollars au titre du PRECAPE. À première vue, le programme ressemble à une opération classique de résilience et de reconstruction. Pourtant, un détail attire l'attention.

Les documents associés au projet mentionnent explicitement le soutien au déploiement d'AXIS. Cette décision est importante. Pour la première fois, le programme ne relève plus uniquement de la réflexion ou de l'expérimentation. Il entre dans le périmètre d'une opération officiellement financée par la BAD. Le passage est discret. Mais il marque un changement de statut.

Pourquoi AXIS ressemble à la NAFA

L'intérêt d'AXIS réside moins dans ses outils que dans la logique qui les relie. Le programme cherche à identifier des actifs communautaires. Il cherche ensuite à les rendre visibles. Puis à améliorer leur gouvernance, leur traçabilité et leur capacité à produire de la valeur économique. Autrement dit, AXIS applique à l'échelle des territoires un raisonnement très proche de celui qui inspire la Nouvelle Architecture Financière Africaine.

La NAFA cherche à mieux mobiliser les richesses africaines. AXIS cherche à mieux mobiliser les richesses communautaires. La NAFA cherche à transformer des ressources en actifs économiques. AXIS cherche à transformer des actifs communautaires en leviers de développement territorial. La convergence est difficile à ignorer.

Ce qui est réellement testé

Cette expérimentation prend aujourd'hui plusieurs formes. Avec GoldConnect, l'objectif consiste à améliorer la gouvernance et la traçabilité de l'or artisanal. Avec le Marché du Carbone Communautaire (MACC), l'ambition est de mieux valoriser les services environnementaux rendus par les communautés locales. Dans les deux cas, le raisonnement est identique.

Comment faire en sorte qu'une part plus importante de la valeur créée par les ressources locales bénéficie aux territoires qui les produisent, les protègent ou les administrent ? Cette question est au cœur d'AXIS. Elle est également au cœur de la réflexion aujourd'hui portée par la BAD.

Une expérimentation désormais portée par les institutions

Une autre étape importante intervient en juin 2026. Les accords de financement associés au programme sont présentés devant le Sénat congolais par le ministre des Finances, Doudou Fwamba Likunde Li-Botayi. Ce passage peut sembler purement administratif. Il est en réalité révélateur.

Le programme cesse progressivement d'être uniquement une initiative observée par la BAD. Il devient également une politique portée par les institutions congolaises. La séquence est intéressante. Décembre 2025 : présentation du programme. Avril 2026 : financement du PRECAPE. Juin 2026 : intégration dans le processus institutionnel congolais. En quelques mois, la logique est passée de l'idée à la mise en œuvre.

Le véritable enjeu

Au fond, le sujet n'est peut-être ni AXIS ni même le PRECAPE. Le sujet est plus large. La BAD semble progressivement explorer une nouvelle manière de financer le développement. Une approche fondée sur la capacité des territoires à identifier leurs



actifs, à mieux les gouverner et à transformer davantage de richesse locale en capacités d'investissement.

C'est précisément l'ambition qui apparaît derrière la Nouvelle Architecture Financière Africaine. La véritable question devient alors la suivante. La RDC est-elle en train de devenir le premier laboratoire de cette évolution ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer avec certitude.

Mais une chose semble déjà acquise. Entre décembre 2025 et juin 2026, la réflexion portée par Sidi Ould Tah a cessé d'être uniquement une doctrine. Elle a commencé à devenir une expérimentation.